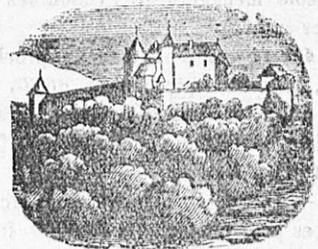




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Étranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7^h 10⁰⁵ 2^h 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 9⁰⁰ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 3 février 1911.

L'impôt pour les traitres.

IV

Nous entrons dans le vif de l'histoire. Le 19 octobre 1847, le gouvernement fribourgeois adressait une proclamation aux ressortissants du district de Morat, pour les engager à prendre part à la défense de l'alliance catholique. Certes, les Moratois avaient de bons motifs de ne pas marcher avec le gouvernement ultramontain, car ils avaient le sentiment que la conjuration des sept cantons contre le reste de la Suisse violait audacieusement le Pacte fédéral qui interdisait les alliances séparées et réservait à la Diète le droit de lever des troupes pour maintenir l'ordre dans les cantons. Ces sept cantons, qui depuis plusieurs années provoquaient sans cesse leurs Confédérés, qui se plaçaient en posture d'insurrection, donnèrent un corps à leur organisation militaire. Ils nommèrent un général des troupes du Sonderbund. Un protestant des Grisons, le colonel de Salis-Soglio, fut nommé général en chef. Il ne suffisait pas au Sonderbund d'avoir un commandant prêt à se mettre en campagne, la ligue criminelle s'assura l'appui de l'étranger. Le chancelier Bernard Meyer, secrétaire de la ligue, voyagea en Italie, en Autriche, en France. Il obtint des promesses de secours en armes, en munition, en argent.

Le prince de Metternich, le vieux diplomate autrichien, auquel la Suisse dut l'invasion de son territoire par la coalition antinapoléonienne et une série d'humiliations blessantes, fomenta le Sonderbund. Il trouva dans la personne d'un protestant orthodoxe, ministre du roi de France, Louis-Philippe, un compère tout disposé à faire la guerre à la Suisse pour sauver le Sonderbund. C'était Guizot. Celui-ci adressa au canton directeur, Berne, une note menaçante, où l'on voyait poindre l'occupation militaire. Il sonda aussi lord Palmerston, premier ministre d'Angleterre, qui refusa catégoriquement de s'associer aux agissements criminels de l'alliance austro-française, formée pour envahir la Suisse, à la demande des auteurs du Sonderbund. C'est en somme à la loyauté de lord

Palmerston que la Suisse dut son salut.

Le 29 octobre, la Diète se réunit à nouveau; elle était au grand complet. Les délégués des Etats confédérés épuisèrent tous les moyens amiables. Rien n'y fit; le Sonderbund n'écouta ni les conseils, les appels au patriotisme, les prières. Bernard Meyer plaisantait; Siegwart-Müller, le mauvais génie de Lucerne et de la Suisse, lança d'un cœur léger cette parole insensée: Que l'épée en décide!

C'est à cette séance de la Diète que les cantons du Sonderbund déposèrent cette fameuse déclaration qui, pour donner le change, tentait de faire retomber sur la Suisse l'odieuse de la guerre civile qu'ils avaient provoquée. En voici le texte:

DÉCLARATION

du 29 octobre 1847,

déposée par les députés des cantons de l'alliance des VII au sein de la haute Diète fédérale.

Le moment est venu où les députations soussignées des Etats de Lucerne, Schwytz, Uri, Unterwald le Haut et le Bas, Zug, Fribourg et Vallais, se voient contraintes par la majorité des Etats qui siègent en Diète de se retirer.

La justification de cette démarche importante se trouve dans les faits suivants:

Les débats de la Diète ne sont plus tels que l'exigent la dignité et le droit des Etats confédérés. C'est dans des conférences secrètes que les douze Etats de la majorité délibèrent et prennent des décisions qui sont ensuite transformées en arrêtés de la Diète, de telle sorte que les discussions publiques ne sont plus que de vaines représentations. On ne croit pas même devoir annoncer dans l'ordre du jour les objets de la plus haute importance. Les lettres de convocation n'en font point mention; et dans leur expédition on met de côté les règles de la bienséance envers les députations qui ne sont pas initiées aux plans de la majorité; puis les objets sont mis à l'ordre du jour dans des séances secrètes et l'on prend des décisions.

Et quelles décisions? Si cette conduite antifédérale doit profondément blesser les députations soussignées, ce n'est cependant pas là ce qui a donné lieu à leur démarche. Il faut en chercher la cause dans la teneur de ces décisions qui, aux premiers jours, doivent faire éclater la guerre civile et l'ordonnent d'ors et déjà contre les Etats catholiques de Lucerne, Uri, Schwytz, Unterwald le Haut et le Bas, Zug, Fribourg et Vallais.

C'est ainsi que 50,000 hommes levés dans les Etats de la majorité doivent

être mis sous le commandement fédéral. Le but de cette levée de troupes doit être de maintenir et de rétablir l'ordre et de sauvegarder les droits de la Confédération.

Ces paroles de la majorité n'ont pas besoin de commentaires. Elles s'expliquent suffisamment par la décision.

Si l'on excepte quelques troubles parmi le militaire du canton de St-Gall, l'ordre et la légalité règnent dans les Etats de la Confédération. Or, pour réprimer ces troubles, il n'est pas besoin de 50,000 hommes. Cette décision doit avoir un autre but: elle est dirigée contre les sept Etats.

En effet, le commandant en chef a reçu l'ordre « d'employer son armée » au rétablissement de l'ordre là où il « a été troublé, et au maintien de l'autorité fédérale. »

Ainsi, à dater de cette décision, le commandant en chef a non-seulement des pleins pouvoirs, mais encore l'ordre de faire agir son corps d'armée, et, si jusqu'à cette heure des hostilités n'ont pas encore eu lieu, il faut en chercher ailleurs la raison.

Si des paroles fallacieuses devaient laisser quelque doute à cet égard, on trouverait encore dans cette mise sur pied la preuve la plus claire de son but. S'il ne s'agit pas de faire la guerre aux sept Etats, mais seulement de rétablir le repos et l'ordre troublés dans d'autres cantons, pourquoi établir des divisions dans les cantons de Vaud, de Berne, de Soleure, d'Argovie, de Zurich et du Tessin? Les troupes ont été levées contre les sept cantons. Le commandant en chef a l'ordre de les faire agir. Ainsi, le décret en est porté et à chaque instant peut éclater la guerre civile la plus exécrationnelle.

Nous devons donc nous retirer, puisque ceux qui ont juré de partager avec nous la bonne et la mauvaise fortune en frères et en confédérés ont tiré l'épée contre nous. Nous déclinons la responsabilité des événements qui doivent arriver, et la faisons retomber sur ceux qui les ont provoqués. Les députations des sept cantons avaient adopté les propositions de Zug et en avaient fait la base d'un traité de paix. Dans des conférences particulières ils se sont déclarés disposés, pour le cas où les droits confessionnels et politiques de leurs Etats seraient garantis, à soumettre la question des jésuites et des couvents à l'arbitrage du souverain pontife si universellement vénéré; ils ont offert d'entrer en négociation si l'une ou l'autre de ces conditions ne devait point être admise pour le moment, moyennant que les cantons désarmassent de part et d'autre pour prouver leurs intentions pacifiques. Toutes ces offres ont été repoussées sans en excepter la dernière. Il est donc prouvé jusqu'à l'évidence qu'on ne veut pas une solution pacifique et honorable pour les deux partis, des questions qui

les divisent; mais qu'on veut arriver à leur solution par une voie sanglante et infâme.

Berne, le 29 octobre 1847.

La députation du canton de Lucerne : Bernard MEYER, secrétaire d'Etat. Vincent FISCHER.

La députation du canton d'Uri : Charles MUHEIM, anc. Landammann.

La députation du canton de Schwytz : CETHIKER, Président du Grand Conseil.

La députation du canton d'Unterwald (bas) : Fr. DURER, Directeur de la police.

La députation du cant. d'Unterwald (haut) : N. HERMANN, anc. Landammann.

La députation du canton de Zug : C. BOSSARD, Landammann.

La députation de l'Etat de Fribourg : FOURNIER, anc. Avoyer.

La députation de l'Etat du Vallais : C. de WERRA, Secr. du Grand Conseil.

NOUVELLES SUISSES

Epizooties. — En raison de la fièvre aphteuse qui sévit à Ronago, le Département fédéral de l'agriculture a interdit tout trafic de bétail à cornes le long de la frontière, de Chiasso à Stabbio.

La douane de la gare de Chiasso n'est pas comprise dans cette mesure.

Le gouvernement tessinois a interdit jusqu'à nouvel ordre les foires et les marchés de bétail des districts de Mendrisio, Lugano, ainsi que l'importante foire internationale de S. Biagio (6, 7, 8 février) à Bellinzzone.

Corps diplomatique. On apprend la mort du premier secrétaire de la légation impériale de Russie, M. Jean de Kronsenstjern, chambellan de l'empereur et conseiller d'Etat. M. de Kronsenstjern, qui avait épousé la princesse la princesse Mélikoff, est décédé à Berne et a été inhumé à l'Eglise russe, à Genève.

Conseil fédéral. — L'état de santé de M. Comtesse, chef du Département fédéral des finances, laissant à désirer depuis quelques temps, son médecin l'a engagé à prendre quelque repos à Sierre.

M. Brenner étant toujours absent, le Conseil fédéral se trouve ainsi momentanément réduit à cinq membres.

Zurich. — De l'argent bien employé. — Le Grand Conseil a voté un crédit de 10,000 francs pour la lutte contre la tuberculose. Il a voté un crédit de 5000 francs pour l'hôpital de Thuis et un de 14 000 francs pour l'achat d'un automobile électrique pour le transport des malades, ainsi qu'un autre crédit de 20,000 fr. pour

l'école ménagère de l'Union des femmes suisses.

Genève. — Dimanche prochain, M. Jean Richepin, auteur de *la Glu* et de la *Chanson des gueux*, fera au Victoria-Hall une conférence sur Tolstoï et son œuvre.

— Des détournements de marchandises pour une somme de 6000 francs environ ont été commis au préjudice de la Lonza, dans l'usine de Vernier, près Genève.

Soleure. — Un anonyme a fait don de 50,000 francs au sanatorium soleurois d'Allerheiligen.

Thurgovie. — Assassinat. — Un ouvrier nommé Weber, âgé de 63 ans, a tué à coups de marteau sa femme âgée de 70 ans, et atteinte de surdité. Le meurtrier a ensuite tenté sans succès de s'ôter la vie. Il a été arrêté.

L'ÉTRANGER

France. — M. Fallières en Belgique. — Le président de la République rendra visite après Pâques au roi des Belges.

Turquie. — La campagne du Yemen. — Des informations d'Hodéida annoncent que les rebelles ont attaqué Sanaa et ont été repoussés perdant 200 tués et de nombreux prisonniers.

Ils ont également attaqué Hodéida, où ils ont perdu 80 tués ou prisonniers.

Une autre dépêche annonce que les troupes qui gardent le chemin de fer de l'Hedjaz ont attaqué les rebelles; après une résistance de cinq heures, ces derniers se sont enfuis dans l'intérieur.

Les troupes turques se seraient emparées de 125 Bédouins blessés; elles ont eu de leur côté 18 tués et 50 blessés.

Amérique. — Le gouverneur du Canada. — Pour la première fois dans l'histoire, un membre de la famille royale d'Angleterre va occuper le poste de gouverneur des colonies.

Ce nouveau gouverneur royal est le frère d'Edouard VII, l'oncle du roi George. Le duc de Connaught est nommé, pour une période de deux ans, gouverneur général du Canada. Il

prendra possession de son poste au mois de septembre.

L'oncle du roi est âgé de soixante-et-un ans. Il succède au comte Grey, qui prend sa retraite.

Volcans en éruption et tremblements de terre. — On mande des Philippines que, dans un rayon de 20 milles, il tombe une pluie de pierres et de boue de l'éruption du volcan Taal. Les indigènes quittent les villages et se réfugient sur les collines. Vingt ont été noyés par un raz-de-marée causé par des éruptions sous-marines. Cinq villages ont été détruits par le raz de marée. Il y a au moins trois cents cadavres dans le voisinage du volcan. Beaucoup de personnes ont été brûlées par des matières enflammées projetées par le cratère.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, à 2 h 40, on a ressenti à Karlstad (Suède) une assez forte secousse sismique. Une crevasse s'est ouverte sur une des places de la ville. Le tremblement de terre a été ressenti également dans d'autres localités.

Espagne. — Déraillement. — Le train-poste de Valence à Barcelone a déraillé entre Oropesa et Torre Blanca, pendant que soufflait une tempête de neige.

Le remblai de la voie étant déchaussé par les pluies incessantes, un éboulement a dû se produire au passage du train.

On aurait retiré 30 morts.

Chine. — On mande de Tien-Tsin au *Daily-News* : « La peste a fait 3422 victimes dans le quartier chinois de Kharbine et 956 dans le quartier russe. Chaque jour on laisse dans la rue des centaines de cadavres. »

» La peste s'étend rapidement vers Moukden. De nombreux fuyards abandonnent la région menacée. »

Les horreurs de la peste.

Le *Novaja Jiu*, journal de Kharbine, publie une lettre de personnes qui sont allées à Fondziadian, et qui font le tableau suivant des ravages de l'épidémie :

« Dans la première rue, à sept ou huit pas devant notre voiture, nous apercevons sept cadavres de Chinois, autour desquels faisait cercle trente

ou quarante badauds — également Chinois. Cinq pas plus loin, de chaque côté de la rue, deux cadavres gisaient encore dans le ruisseau. Sortant de ce cercle de mort, nous apercevons le tableau suivant. Un Chinois qui vend des noisettes et des graines de lotus, agonise devant son éventaire; sa marchandise est éclaboussée par ses vomissements; un instant après il rend le dernier soupir. Et de nos yeux, nous voyons les Chinois qui ramassent des grains de lotus et se mettent tranquillement à les manger. Quelque-uns en bourrent leurs poches. »

» D'une échoppe voisine, nous voyons des gens sortir un moribond et le jeter à la rue. Un agent de police chinois, à qui nous demandons pourquoi on ne prend pas des mesures, nous dit que cela ne le regarde pas. Arrivés au bord du fleuve (le Soungari), nous voyons encore deux cadavres entièrement nus et un troisième à demi-vêtu. Deux chiens dévorent la tête et des oiseaux béquettent ce qu'ils peuvent attraper.

» Le spectacle était tellement horrible que presque toutes les dames qui nous accompagnaient s'évanouirent.

» Au bord d'une petite île située en face du moulin de Drizin, nous avons vu des chiens traînant un cadavre chinois, dont il ne restait que la tête et la partie supérieure du tronc. De l'autre côté de l'île, nous avons vu un cercueil ouvert dans lequel se trouvait un cadavre défiguré. »

CANTON DE FRIBOURG

Caisse hypothécaire du canton de Fribourg. — Le Conseil de surveillance a approuvé dans sa séance du 30 janvier 1911 le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1910.

Après prélèvement de Fr. 112,881, pour amortissement des frais d'emprunt et versement à la réserve supplémentaire du montant des intérêts des réserves par Fr. 30,000, le bénéfice s'élève à Fr. 290,693.90.

En ajoutant à cette somme le report de l'exercice précédent de Fr. 15,891.57, le montant total à répartir s'élève à Fr. 306,585.47.

Il en sera fait l'application suivante :
5 % au capital-actions contre présentation du coupon N° 4 Fr. 300,000.—
report à compte nouveau 6,585.47
Fr. 306,585.47

Les réserves s'élèvent ainsi à fr. 780 000 — sans compter la réserve pour conversion de fr. 60 000.—

Ici Lazare Beermann s'arrêta comme s'il avait voulu retenir la phrase qu'il allait prononcer.

Mais le commissaire remarqua son hésitation.

— Que regrettez-vous, monsieur ?

— Rien, monsieur, ces choses-là ne me regardent pas...

— Je vous prie de vous expliquer.

— Je voulais dire, monsieur, que je regrettais de n'avoir pas été choisi, hier au soir, par M. Jactel, pour l'aider dans son travail supplémentaire, car je n'aurais assurément point manqué de venir... Nous nous serions trouvés deux au bureau, capables de nous défendre, et Jactel vivrait encore...

Et il coula, vers le cadavre, un regard de pitié.

— M. Jactel avait donc désigné un employé pour ce travail du soir ?

Lazare Beermann, ne voulant accuser personne, évita de répondre.

Du reste, il n'en eut pas le temps. Mirador s'avançait vivement ému.

— C'est de moi qu'il s'agit, monsieur, dit-il, et, quel que grave que soit le reproche, je reconnais qu'il est fondé.

Le capital prêté par obligations hypothécaires s'est accru en 1910 de fr. 1,817,754.02 et atteint au 31 décembre 1910 la somme de 37,806,129.03 francs.

Horticulture. — La Société cantonale fribourgeoise d'horticulture aura son assemblée générale statutaire, dimanche 5 février, à 2 heures après-midi, à l'Hôtel de l'Atruche, à Fribourg.

Office cantonal du travail Fribourg.

On demande :
2 boulangers, 2 charretiers, 2 charrons, 12 domestiques de campagne dont 9 sachant traire, 1 domestique de maison, 1 ferblantier, 4 maréchaux, 1 menuisier-machiniste, 3 scieurs, 3 selliers, 1 serrurier, 6 vachers (4 pour la France).

Cherchent places :
4 boulangers, 1 charron, 7 charretiers, 2 charpentiers, 2 charcutiers, 1 coiffeur, 4 commis de bureau, 3 cordonniers, 5 domestiques de campagne, 2 domestiques de maison, 2 fromagers, 3 garçons d'office, 10 garçons de peine, 6 magasiniers, 13 manœuvres et terrassiers, 2 mécaniciens, 4 menuisiers, 3 peintres, 2 portiers, 2 selliers, 1 tailleur, 1 tapisier, 3 vachers, 1 valet de chambre.

On demande :
7 aides de ménage, 4 bonnes supérieures, 3 bonnes d'enfants, 4 institutrices, 10 cuisinières, 9 femmes de chambre, 1 fille de cuisine, 19 filles à tout faire, 14 servantes de campagne, 1 sommelière, 1 fille de salle, 1 volontaire, 2 couturières, 2 rassujetties couturières.

Cherchent places :
10 aides de ménage, 3 bonnes d'enfants, 4 bonnes supérieures, 4 institutrices, 1 cuisinière, 4 femmes de chambre, 3 filles d'office, 6 filles de cuisine, 3 filles à tout faire, 2 servantes de campagne, 3 sommelières, 2 filles de salle, 5 demoiselles de bureau et magasin, 3 remplaçantes, 6 lessiveuses, 5 personnes travaillant à l'heure, 4 lingères et couturières en journée.

Apprentis demandés :
3 boulangers, 1 charpentier, 1 charron, 1 confiseur, 4 maréchaux, 2 menuisiers, 2 selliers, 1 tailleur, 2 pierristes.

Cherchent places :
1 boulanger, 1 boucher, 3 fromagers.

GRUYÈRE

Séances de Gymnastique.

— Notre Société de Gymnastique donnera dimanche, 5 courant, avec l'aimable concours du Corps de Musique, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, deux représentations, l'une en matinée, à 3 h., prévue spécialement pour les personnes du dehors, et l'autre, le soir, à 8 1/2 h.

Le programme que nous avons sous les yeux est compris de façon à donner satisfaction aux plus exigeants; les exercices gymnastiques y alternent heureusement avec les productions

Et en aparté, avec un coup d'œil, lui aussi, sur le mort :

— Il est certain que si j'étais venu, ce crime n'eût pas été commis.

— Vous deviez venir retrouver M. Jactel, le soir, dans les bureaux ?

— Il m'en avait prié, oui, monsieur.

— Et vous aviez promis ?

— Je ne le nie pas.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu ?

— Par paresse, dit Mirador, après avoir hésité.

L'hésitation n'échappa ni à M. Gaume ni à M. Lément. Gaume se rapprocha de Mirador, lorsqu'il l'entendit parler, et le considéra avec intérêt.

— A quelle heure aviez-vous rendez-vous avec M. Jactel ?

— A dix heures.

— Où avez-vous passé la nuit ?

— Mais... chez moi.

— Bien. Nous vérifierons.

Et le commissaire regarda Gaume impassible. Le marquis, assis près de la caisse, et plongé dans une triste rêverie, semblait très loin de ce qui se disait, comme indifférent à tout. Le commissaire se pencha à son oreille

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

46

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

Il voulut savoir quelles étaient les habitudes du caissier, comment il travaillait, s'assurant de sa régularité, de la probité de sa vie. On fut unanime là-dessus. Le père Jactel, vieux célibataire, était un employé modèle. On ne lui connaissait pas de défauts. Dans la semaine, jamais au café. Le dimanche seulement, après midi, quand il pleuvait, il s'en allait faire une partie de dominos. Mais les autres jours sa grande distraction était de vagabonder le long de la Marne, en fumant sa pipe, ou pendant l'été, de pêcher à la ligne.

Il était le camarade de tout le monde, mais on ne lui connaissait point d'amis, c'est-à-dire point de confidents. Pas de maîtresses non plus. Il habitait un petit logement composé de deux pièces qu'une femme

de ménage venait faire tous les matins, aussitôt que Jactel était parti pour se rendre à son bureau.

On le voit, pour le commissaire de police, il n'y avait là aucune base d'enquête, aucun indice.

Cependant, il prenait note de tout.

L'un après l'autre, il avait fait venir tous les employés.

Quand ce fut le tour de Lazare, celui-ci s'avança. Il avait eu tout le temps de composer son visage. Aucun trouble sur sa physiognomie. Aucune hésitation dans ses réponses.

Du reste, il fut court :

— Je ne pourrai, dit-il au magistrat, vous renseigner utilement sur Jactel, car je ne le connais que depuis six semaines environ. Je suis le dernier arrivé dans les bureaux.

Et, se tournant, sans émotion apparente, vers le cadavre :

— Tout ce que je puis dire, c'est que M. Jactel s'est toujours montré pour moi très aimable et très complaisant. Il m'a mis au courant de mon travail, sans se fâcher lorsque je commettais quelques erreurs involontaires... et je regrette...

musicales. P
ros, citons le
à mains libre
au cheval-ar
ductions ind
permettront
développeme
tion. Comme
section; ce
moins apprê
Et pour t
rée, grâce a
ques demois
entendrons
tagne, l'exq
J. H. Blanc,
un succès ét
gymn pour le
l'action sans
les plus mor
Avec un p
il n'est pas
comble à ne
trera un suc

Avi
Le lend
février, n
culation l
sement p
« La Gruy
Les para
au bureau
faire avan

Enrhumés
guérissez
ricain Be
révulif
derniers
de médecine
lit pas.
Exi
Dans les pl
Je ne con

Je ne con

Je ne con

Je ne con

Bon
bien variée e
mille bourg
Haasenstein

un atelier
S'adresser
à Epagny.

et murmura
— Il y a l
dans votre m
— Depuis
— Vous le
— Il était
escadron.
— Vous a
— La conf
Et se levant
— Mais p
singulières...

— J'aurai
dire tout à l
Mirador ét
comprendre
il était loin
quement, ve
du commiss
— Où den
ment.

— Rue de
— C'est la
— Oui...
savoir et pou
tance à me

tal prêté par obligations hy-
s s'est accru en 1910 de fr.
.02 et atteint au 31 décem-
la somme de 37,806,129.03

Culture. — La Société
fribourgeoise d'horticulture
assemblée générale statu-
anche 5 février, à 2 heures
i, à l'Hôtel de l'Atruche, à

**cantonal du travail
Fribourg.**

On demande :
gers, 2 charretiers, 2 charrons, 12
s de campagne dont 9 sachant
mestique de maison, 1 ferblan-
échaux, 1 menuisier-machiniste,
selliers, 1 serrurier, 6 vachers (4
année).

Cherchent places :
gers, 1 charron, 7 charretiers, 2
s, 2 charcutiers, 1 coiffeur, 4 cou-
eau, 3 cordonniers, 5 domestiques
ne, 2 domestiques de maison, 2
3 garçons d'office, 10 garçons de
magasiniers, 13 manœuvres et ter-
mécaniciens, 4 menuisiers, 3 pein-
s, 2 selliers, 1 tailleur, 1 tapis-
sers, 1 valet de chambre.

On demande :
e ménage, 4 bonnes supérieures,
enfants, 4 institutrices, 10 cuisin-
mes de chambre, 1 fille de cui-
s à tout faire, 14 servantes de
1 sommelière, 1 fille de salle, 1
2 couturières, 2 rassujetties cou-

Cherchent places :
de ménage, 3 bonnes d'enfants, 4
sérieuses, 4 institutrices, 1 cuisin-
mes de chambre, 3 filles d'of-
de cuisine, 3 filles à tout faire, 2
de campagne, 3 sommelières, 2
alle, 5 demoiselles de bureau et
3 remplaçantes, 6 lessiveuses, 5
travaillant à l'heure, 4 lingères et
en journée.

Apprentis demandés :
gers, 1 charpentier, 1 charron, 1
1 maréchaux, 2 menuisiers, 2 sel-
leur, 2 pierristes.

Cherchent places :
nger, 1 boucher, 3 fromagers.

GRUYÈRE

Classes de Gymnastique.

Société de Gymnastique don-
anche, 5 courant, avec l'ai-
ncours du Corps de Musique,
grande salle de l'Hôtel Moder-
représentations, l'une en ma-
3 h., prévue spécialement
personnes du dehors, et l'au-
ir, à 8 1/2 h.

gramme que nous avons sous
est compris de façon à don-
faction aux plus exigeants ;
ces gymnastiques y alternent
ment avec les productions

parté, avec un coup d'œil, lui aussi,
rt :

— Certain que si j'étais venu, ce cri-
pas été commis.

— Deviez-vous venir retrouver M. Jactel,
ns les bureaux ?

— En avait-il prié, oui, monsieur.

— Vous aviez promis ?

— Je ne le nie pas.

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu ?

— paresse, dit Mirador, après avoir

tion n'échappa ni à M. Gaume ni
ent. Gaume se rapprocha de Mira-
l'entendit parler, et le considéra
ét.

— Quelle heure aviez-vous rendez-vous
actel ?

— X heures.

— Avez-vous passé la nuit ?

— ... chez moi.

— Nous vérifierons.

— Le commissaire regarda Gaume impas-
marquis, assis près de la caisse, et
ns une triste rêverie, semblait très
qui se disait, comme indifférent à
commissaire se pencha à son oreille

musicales. Parmi les principaux numé-
ros, citons les mouvements d'ensemble
à mains libres, une série d'exercices
au cheval-arçons, ainsi que des pro-
ductions individuelles aux engins qui
permettront de constater le sérieux
développement atteint par notre Sec-
tion. Comme nouveauté, des luttes en
section ; ce ne sera pas le numéro le
moins apprécié.

Et pour terminer gaiement la soi-
rée, grâce au précieux appui de quel-
ques demoiselles de la localité, nous
entendrons *Moille Margot à la Mon-
tagne*, l'exquise charge vandoise de
J. H. Blanc, qui a remporté partout
un succès étourdissant. Félicitons nos
gymns pour le choix de cette pièce dont
l'action sans cesse amusante déridera
les plus moroses.

Avec un programme aussi copieux
il n'est pas téméraire de prédire fait
comble à notre section qui en gis-
trera un succès de plus à son actif

Avis aux abonnés.

Le lendemain de la foire de
février, nous mettrons en cir-
culation les cartes de rembour-
sement pour l'abonnement à
« La Gruyère » de l'année 1911
Les personnes désirant payer
au bureau sont priées de le
faire avant le 10 février.

Enrhumés, toussEURS,

guérissez-vous avec un Emplâtre amé-
ricain **Rocco** à double de flanelle,
révulsif bienfaisant, qui réalise les
derniers perfectionnements de ce genre
de médication, ne gêne en rien et ne sa-
lit pas.

Exiger le nom de **Rocco**.
Dans les pharmacies à fr. 1.25.

Je ne connais rien de meilleur.



Les Pastilles Wy-
bert de la Pharmacie
d'Or, à Bâle, dites
Pastilles Goba m'ont
déjà rendu beaucoup
de bons services. De-
puis 20 ans, je souf-
fre d'un catarrhe de
la gorge et du laryn-
x ; l'usage régulier de vos pastilles me
soulage beaucoup à tel point que je puis
m'acquiescer de mes fonctions d'instituteur.
Je ne connais rien de meilleur contre la
toux, l'enrouement, les catarrhes et les maux
de gorge. **F. G.**, directeur et institu-
teur, à Trachselwald.
1 fr. la boîte dans les pharmacies.

Bonne pension

bien variée et soignée est offerte dans fa-
mille bourgeoise. S'adresser à l'agence
Haasenstein et Vogler.

A louer

un atelier de charron avec logement.
S'adresser à **Alfred Golay**, maréchal,
à Epagny.

et murmura :

— Il y a longtemps que cet employé est
dans votre maison ?

— Depuis que je possède la fabrique.

— Vous le connaissez ?

— Il était maréchal des logis dans mon
escadron.

— Vous avez confiance en lui ?

— La confiance la plus entière.

Et se levant, étonné, le marquis ajoute :

— Mais pourquoi donc ces questions...
singulières... sur lui ?

— J'aurai peut-être l'occasion de vous le
dire tout à l'heure.

Mirador était trop intelligent pour ne pas
comprendre qu'il était question de lui. Mais
il était loin de penser qu'un soupçon, brus-
quement, venait de se former dans l'esprit
du commissaire.

— Où demeurez-vous ? interrogea M. Lé-
ment.

— Rue de Lyon, 14.

— C'est là que vous avez passé la nuit ?

— Oui... Mais quel intérêt avez-vous à le
savoir et pourquoi mettez-vous tant d'insis-
tance à me le demander ?

(A suivre.)

Je ne veux pas

que tu ailles

acheter

autre chose que du

CHOCOLAT SUCHARD

Ecoliers et Ecolières,

L'ALMANACH PESTALOZZI vous aidera beaucoup dans
vos travaux scolaires ; c'est un très bon ami et conseiller. Il contient
plusieurs centaines d'illustrations.

Prix Fr. 1.60.

Kaiser, & Cie, éditeurs, Payot & Cie,
Berne, Lausanne.

L'Almanach Pestalozzi se vend aussi dans toutes les librairies
et papeteries. 233

**Maladie du cou
et du larynx.**

Je souffrais d'enrouement par accès, de durée variable, accompagné d'engorgement, de
douleurs, de démangeaisons, enflures dans le cou, maux de tête, faiblesses et de congestions.
Après avoir envoyé mon eau pour l'analyse et la description de ma maladie à l'Institut
médical et de médecine naturelle Schumacher, j'ai été guéri.

Jb. Rutschmann, Schänis (St-Gall), le 15 février 1905. Signature légalisée : Le secré-
taire municipal : Ad, Glaus.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de
sa maladie à l'Institut médical et de médecine naturelle de Niederurnen
(Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par lettre et
de vive voix. Brochure gratis. 236

**Grande mise
de bétail**

Mardi 7 février, dès 10 h., on vendra
en mises publiques 20 mères-vaches de 1^{er}
choix, fraîches vélées ou prêtes au veau,
5 génisses portantes, 10 génisses de 2 ans,
10 génisses de 1 an, 5 veaux d'élevage,
1 taureau de 15 mois primé en 2^e classe, et
6 chevaux de trait, tout du bétail de monta-
gne.

La mise aura lieu aux Baboles, rière Sem-
sales. Terme de paiement.
Les exposants : **Frères Genoud,
Dumond.**

Ane-étalon

à disposition des éleveurs chez M. Napo-
léon Magnin, Marsens (Changramont).

Petit chien noir

s'est retiré chez M. Michel Dey, tailleur,
à Marsens, où le propriétaire peut le ré-
clamer.

On demande

pour la France un apprenti fromager
de 17 à 18 ans. S'adresser à M. Paul Ver-
dan, à Broc.

**Hôtel de la Gare,
Villars-sous-Mont**

Dimanche, 5 février
Grand Concert

donné par la
Société de chant de
Grandvillard.
Invitation cordiale. **M. Currat.**

**On cherche une
Jeune fille**

sachant cuire et pour aider au ménage.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, à
Bulle, sous H101B. 188

Attention.

J'envoie jusqu'à liquidation du stock, 6
boîtes de cirage pour souliers, 1^{re} qualité,
pour Fr. 1.20, 12 boîtes pour Fr. 2.—, 24
boîtes pour Fr. 2.80, 12 boîtes de graisse
pour Fr. 2.— Emballage gratis. Prime su-
perbe à tout acheteur pour la somme de Fr.
2.—. Ecrire à **Armand Montandon**,
commerce de cirages, Fresens (Canton de
Neuchâtel).

RAS. SIRAL. TOGO.

A LOUER

deux logements dont l'un avec l'eau.
S'adresser à Isidore GENILLOU, Bulle.

A louer

2 logements de 2 et 3 chambres, au centre
de la ville. Eau et lumière.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Mises de bois.

Mardi, 7 février, dans les forêts can-
tonales de Bouleyres et Santhaux, on ven-
dra en mises publiques : 500 billons sapin,
30 carrons, 10 grandes pièces de charpente,
20 stères sapin, 30 tas de branches, 20 tas
d'éclaircies et 20 troncs.

Rendez-vous à 9 h. à la chapelle de la
Mottaz.

L'Inspecteur des forêts
du 5^e arrondt.

A VENDRE

un tas de fumier.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

VOUS TOUSSEZ??

Alors prenez vite de nos merveilleux
et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux souverains
bourgeois contre
de sapins des rhumes, toux,
Vosges. catarrhes.



Déposé.

Goût agréable. — En vente partout.
16 ans de succès.

AVIS : Se méfier des imitations, lesquel-
les ne portent pas le mot **VOSGES** inscrit
sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUG-
GER et PASCHE, Genève.

A louer :

joli appartement de suite.
S'adresser **Vve Gamba**, près du Tirage.

**Crédit Gruyérien
BULLE**

Vente :
Billets de la loterie
du
Casino-théâtre de Fribourg.
Tirage 23 février 1911.

Achat et vente
de titres divers.

Contre toux, rhumes



grippe, rou-
geole, coquelu-
che,
Exigez dans toutes
pharmacies
le véritable

**SIROP
BURNAND**

Maison à vendre

très avantageusement située près du champ
de foire, à Bulle. Conditions de paiement
des plus favorables.
S'adresser à **M. A. Andrey**, notaire,
Bulle.

A louer

rue de Bouleyres, un petit apparte-
ment.
S'adresser à l'agence Haasenstein et Vo-
gler, à Bulle.

N'employez que le
**Poli-Cuivre
WERNLE**
Emploi économique!
Effet surprenant!
20 cts. le paq. pour 3 dl.
Dans les drogueries,
épiceries etc.

CRÉDIT GRUYÉRIEN BULLE

Capital-actions : Fr. 1,000,000.—

Prêts par **billets à ordre** ou en **comptes-courants** sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — **Achat et vente de titres.** — **Encaissement de titres et de coupons échus.** — **Fourniture de chèques sur tous pays.**

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En comptes-courants : disponibles à vue à **3 1/2 %** ; disponibles moyennant avertissement à **3 3/4 %**.

En caisse d'épargne 4 % (4 1/4 % pour carnets jusqu'à 600 francs.)

Contre **obligations ou certificats de dépôt** à 1 ou 5 ans **4 1/4 %**.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre fort.

HUG & Cie, Bâle

Musique et instruments.

Maison de confiance fondée en 1807.

Dépôt à Bulle :

Représentant : M. Léon Charrière.

PIANOS HARMONIUMS

Représentants des meilleures marques suisses :

Burger et Jacobi — Rordorf.

Pianos électriques.

Reproduction de musique artistique.

Derniers perfectionnements convenant particulièrement pour

Cafés, Restaurants, Hôtels.

Conditions de paiements avantageuses.

— Garantie. —



Persil
lave le linge rapidement, sans fatigue, à bon marché, et le conserve merveilleusement!
Seuls fabricants :
Henkel & Co., Düsseldorf.
Connus au monde entier depuis 34 ans par leur
Soude à blanchir Henkel
Dépôt général : Albert Blum & Co. Bâle.



DEMANDEZ LE **CORDIAL** SANDOZ APERITIF TONIQUE
A base de Vins fins et d'Amers le "CORDIAL" Sandoz se recommande par ses propriétés apéritives.
Seuls fabricants : **SANDOZ & FILS, MÔTIERS (Trévors)**

VIN DE RAISINS SECS

BLANC	ROUGE
à Frs. 23.— les 100 litres	à Frs. 32.— les 100 litres
pris en gare de Morat	contre remboursement.

Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.
OSCAR ROGGEN, MORAT [232]

Grande Salle de l'Hôtel Moderne, Bulle. Dimanche 5 Février 1911

Matinée 3 h. Soirée 8 1/2 h.

Séances de Gymnastique

données par la
SECTION DE BULLE
avec le gracieux concours du **Corps de Musique de Bulle**
et de quelques demoiselles.

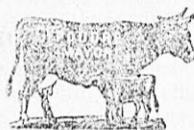
PROGRAMME DE GYMNASTIQUE

Moille-Margot à la Montagne

charge vaudoise en 2 actes.

On peut se procurer à l'avance des cartes réservées à l'Hôtel Moderne.

Après la représentation, soirée dansante réservée aux membres honoraires, passifs et actifs de la Société.



POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique
pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.



Seuls fabricants : **Vve Alf. DELISLE & Co, Lausanno.**
Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.
Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Banque Populaire de la Gruyère, Bulle.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le **dimanche 5 février 1911, à 10 1/2 du matin, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle.**

TRACTANDA :

- 1° Approbation des comptes et bilan de 1910 ;
- 2° Fixation du dividende pour 1910 ;
- 3° Nomination de trois administrateurs ;
- 4° Nomination de trois vérificateurs des comptes de 1911 ;
- 5° Imprévus.

Les actions devront être déposées à notre Caisse jusqu'au **4 février prochain, à 5 h du soir**, contre récépissé qui servira de carte d'entrée à l'assemblée.

Le rapport des vérificateurs des comptes, le bilan et le compte de profits et pertes seront déposés dès le 28 janvier 1911 au local de la Banque, où les actionnaires pourront en prendre connaissance.

Bulle, 24 janvier 1911.

Le Président du Conseil d'administration :
Dr ERROULAZ

IRRÉVOQUEMENT Tirage 23 février 1911.

Dans la grande salle de la maison judiciaire.

Loterie du Casino-Théâtre de la ville de Fribourg

1^{er} lot : **50.000 Francs**

Le billet : 1 franc.

Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 billets	2 fr. 70	30 billets	20 fr.
6 billets	5 fr.	50 billets	30 fr.

Ecrire : Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg, rue du Tir, 6.

Vente de domaine

Lundi 13 février prochain, à 2 heures, à la Léchère, à Bulle, sera exposé en mises le domaine de la Léchère, de la contenance de 38 poses d'excellent terrain, avec bons et beaux bâtiments, compris sous les art. 610b et 612b.

En cas de non-vente, ces immeubles seront exposés en amodiation.

Les conditions, qui seront lues avant les mises, sont à la disposition des amateurs au bureau de l'avocat Magnin, au Verdél, à Bulle.

BROU DE NOIX

Sirap ferrugineux Golliez

(Exigez la marque : 2 Palmiers)

employé avec succès depuis 37 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

Vente de domaine.

Judi prochain, 9 février, dès 1 1/2 h., dans la petite salle du Café Gruyérien, à Bulle, on vendra en mises publiques le domaine du Clos Chatrochin, rière le Pâquier et Gruyères, contenance, 60 poses, bon terrain, maison d'habitation, 2 granges avec écurie, le tout en excellent état. Pour voir les immeubles, s'adresser à M. Ayer, locataire du domaine.

Les Propriétaires.